



**PRÉFET
DE L'ARDÈCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Privas, le 18 janvier 2021

Lutte contre la Covid-19 : opération de vaccination pour les habitants de la communauté de communes Montagne d'Ardèche

Le taux d'incidence de la Covid-19 en Ardèche a progressé très rapidement et se maintient actuellement aux alentours de 2200 cas pour 100 000 habitants. Le variant Omicron, très contagieux, circule très vite, il est largement majoritaire par rapport aux autres variants dont le Delta.

84 personnes atteintes de la Covid-19 sont actuellement hospitalisées en Ardèche dont 17 en service de soins critiques et réanimation. La vaccination complète est le moyen le plus efficace pour prévenir les hospitalisations et les formes graves de la Covid-19. **L'offre vaccinale est maintenue en centres de vaccination, en points relai de vaccination et dans les officines grâce au concours des professionnels de santé de ville.**

Pour compléter l'offre vaccinale du département et proposer la vaccination au plus près des habitants, **l'équipe mobile de vaccination de l'association Elisa Medicoptère se déplacera à Coucouron les 19 et 25 janvier 2022 :**

- le 19 janvier de 10h à 12h et de 13h à 17h
- le 25 janvier de 10h à 12h et de 13h à 17h

Sans RDV à l'Espace Maurice Reynaud, place des pompiers à Coucouron

Dans le cadre de cette opération, toute personne volontaire de plus de 12 ans pourra être vaccinée. L'offre vaccinale concerne la première injection, une 2ème injection ou un rappel vaccinal (ouvert à toute personne de 18 ans et plus). De 12 à 15 ans inclus, une autorisation parentale devra être remplie et signée par l'un des deux parents et la présence d'un des parents est recommandée. De 16 à 17 ans, cette autorisation n'est pas requise.

Tous les autres centres de vaccination du département restent ouverts pour accueillir toute personne volontaire, la liste est à retrouver sur le site de la préfecture : <http://www.ardeche.gouv.fr/les-centres-de-vaccination-en-ardeche-a10917.html>

Le préfet de l'Ardèche et la directrice de la délégation départementale de l'ARS appellent les ardéchois à continuer à participer à l'effort collectif et surtout à se faire vacciner afin d'éviter une aggravation de la situation épidémiologique en Ardèche.

**Cabinet du préfet
Bureau de la représentation de l'État et
de la communication interministérielle**



@Prefet07

Tél : 04 75 66 50 07/14/16
Mél : pref-communication@ardeche.gouv.fr
www.ardeche.gouv.fr